



☞ **Document à joindre à la fiche d'inscription**

## AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DES JEUNES

Les données recueillies dans la fiche d'inscription sont nécessaires pour communiquer avec vous. Elles sont conservées pour une durée maximale de cinq ans.

Le fondement légal au traitement de vos données personnelles est l'intérêt légitime de l'aumônerie et de l'association diocésaine de remplir au mieux leur mission pastorale.

Les données peuvent être utilisées par l'aumônerie à des fins d'études statistiques après avoir été rendues anonymes.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016-679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'information, de rectification, d'opposition et de limitation à un traitement, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de vos données que vous pourrez exercer en contactant le responsable de traitement :

- Responsable d'aumônerie : (indiquer Nom, prénom, mail et adresse postale) :  
.. **Responsable AEP Collèges : Sophie LUSSEZ - aepndchoisille@gmail.com** .....  
.. **Responsable AEP Lycées : Abbé François COÛASNON - aeptournord@gmail.com** .....  
.....

**Je soussigné(e)** : nom – prénom du parent/tuteur .....

**Accepte de transmettre** les données personnelles complétées dans la Fiche d'inscription

Au responsable local de l'aumônerie &  Au service diocésain

**Date**

**Signature du parent(s) /tuteur(s)**

## AUTORISATION DE PUBLICATION

Dans l'éventualité d'un reportage photographique/vidéo lié à l'activité,

**Je soussigné(e)** : nom – prénom du parents/tuteurs .....

Autorise expressément

- L'utilisation à titre gratuit des images/photos réalisée par et au profit de l'aumônerie  
 oui  Non

☞ **Tournez svp**

- L'utilisation des images/photos pour leurs publications et diffusion sur tous supports matériels ou immatériels et/ou modes d'exploitation (courrier, newsletter, site internet...)  
 Oui     Non
  
- La publication du nom du jeune à l'occasion de sa période en aumônerie (bulletin paroissial, annonce ou présentation au cours d'une célébration ...)  
 Oui     Non

La présente autorisation est accordée pour toute la durée de l'aumônerie et au plus tard dans les 2 ans à compter de sa signature.

**Signature du parent/tuteur (Précédée de la mention « Lu et approuvé. Bon pour accord »)**